

Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas

Stratégie pluriannuelle par pays 2023-2026

Burundi

(Synthèse)

*Avertissement : la stratégie pluriannuelle par pays (SPPP) a été rédigée à des fins de planification interne au sein du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. La présente synthèse de la SPPP peut être utilisée à des fins de coordination et d’échange avec les partenaires de développement, les autorités hôtes et d’autres acteurs concernés. Ce document ne génère aucun droit ni obligation.*

# Introduction

La stratégie pluriannuelle par pays (SPPP) décrit les domaines de coopération internationale dans lesquels les Pays-Bas souhaitent collaborer avec le Burundi pour la période 2023-2026. Le présent document est une synthèse qui énonce les domaines politiques prioritaires, ainsi que les résultats et interventions stratégiques. Le cas échéant, des programmes multilatéraux et internationaux de renforcement de la société civile sont inclus. Les ressources nécessaires à la réalisation de cette stratégie sont affectées par l’intermédiaire du budget et des cycles de planification annuels. La mise en œuvre de cette stratégie fait l’objet d’un suivi régulier et d’ajustements qui seront officialisés dans les plans annuels ultérieurs.

# Objectifs et stratégie de la politique néerlandaise au Burundi

## Objectif global



Les Pays-Bas souhaitent œuvrer avec le Burundi à « une société pacifique, prospère, équitable et inclusive dans laquelle tous les Burundais vivent librement et en bonne santé et peuvent faire valoir leurs droits ».

En nous efforçant de concrétiser cette idée, nous contribuons à la politique néerlandaise de coopération au développement, au Plan national de développement du Burundi ainsi qu’aux Objectifs de développement durable, notamment les ODD 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 13 et 16.

Nous avons pour but « d’améliorer le bien-être, la prospérité et l’autonomisation des Burundais – en particulier les femmes, les jeunes et les ménages ruraux – d’ici 2030 ». Cela reflète l’orientation stratégique du gouvernement néerlandais et l’expertise que nous pouvons offrir, sur la base de notre analyse de la situation et des problèmes auxquels le Burundi est confronté. Compte tenu de notre valeur ajoutée dans le pays, nous continuerons à nous concentrer sur **la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), la santé et les droits reproductifs et sexuels (SDRS), la sécurité et l’état de droit, les droits humains et le lien entre compétences et emploi chez les jeunes**. Les synergies entre ces thèmes seront recherchées et exploitées à l’échelon individuel et à celui de la collectivité – lorsque le regroupement des interventions le permet –, mais aussi aux niveaux social et politique.

Nous mettons au premier plan les perspectives et les besoins des populations, ainsi que leur autonomisation et leur résilience. Nous adopterons donc une **approche fondée sur les droits** et envisagerons les besoins et les droits des **femmes, des jeunes et d’autres groupes vulnérables, dont les personnes handicapées**, en tant que thèmes transversaux dans tous nos travaux. Le **renforcement de la société civile** fera partie intégrante de cette approche. Dans la mesure du possible, nous **coopérerons activement avec le secteur privé** afin de renforcer son rôle dans la réalisation de nos objectifs.

Les conflits passés et la persistance des tensions nuisent au bien-être mental, à la cohésion sociale, à la confiance interpersonnelle et à celle envers les dirigeants et les institutions du Burundi. Il est nécessaire que la société burundaise assume son passé et les tensions existantes de façon ouverte, transparente et inclusive. Dans ce contexte, il faut aussi répondre aux besoins en matière de **santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS)** afin de permettre aux personnes concernées de mieux maîtriser leur vie et leur rôle au sein de la société, ce qui est essentiel dans l’approche axée sur les populations.

La stabilité du Burundi influant sur celle de la région, et réciproquement, les Pays-Bas adopteront avec lui une approche intégrée **au sein de la région des Grands Lacs et de la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE)** et continueront de plaider auprès de leurs partenaires pour qu’ils fassent de même. Notre approche au Burundi sera en partie guidée par les dynamiques régionales. Nous continuerons à encourager le Burundi et les pays voisins à poursuivre la coopération et l’intégration régionales et à renforcer la confiance mutuelle afin de lutter collectivement et globalement contre les causes profondes des conflits et de l’instabilité. À long terme, l’amélioration de la résilience économique et politique dans la société burundaise éliminera les facteurs de conflits, jouant ainsi un rôle capital pour l’instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans le pays et dans la région des Grands Lacs.

La présente stratégie est basée sur la situation politique et économique au second semestre 2022. L’évolution de cette situation pourra entraîner des ajustements quant à l’approche ou aux résultats escomptés.

## Résultats stratégiques par objectif

***Ordre juridique international, droits humains et politique de l’État de droit, paix, sécurité, stabilité et migrations***

Objectif stratégique à **long terme** : contribuer à un nouveau contrat social burundais, ancré dans les droits humains et caractérisé par un renforcement de la légitimité, de la responsabilité et de l’inclusion, ainsi que par une cohésion sociale et une confiance accrues. Cela aidera à réduire les risques de troubles et à renforcer la résilience pour la paix au Burundi.

Objectif stratégique pour **la présente période de la SPPP** :

* Les programmes nouveaux et existants dans le domaine des droits humains et de la gouvernance seront axés sur les prochaines échéances électorales dans l’espoir de contribuer à des élections plus équitables, libres et pacifiques en 2025 et 2027, permettant aux Burundais de prendre des décisions éclairées.
* En fonction des capacités disponibles, nous nous efforcerons également de mieux centrer notre action sur la sécurité humaine en nous réengageant en faveur de la réforme du secteur sécuritaire (RSS).

Nous souhaitons contribuer aux **résultats stratégiques** suivants :

* Les partis **politiques** sont davantage en mesure de s’engager significativement dans les processus politiques et électoraux. Les cadres de dialogue existants et émergents permettent le débat entre dirigeants politiques. Les femmes et les jeunes disposent de plus de possibilités de faire entendre leurs besoins et de participer significativement aux processus politiques.
* Les **instances administratives** aux niveaux local et national fonctionnent de manière plus éclairée, réactive, inclusive et responsable, et conformément aux normes internationales.
* Le **paysage médiatique** local, professionnalisé, a élargi son espace opérationnel de sorte à informer tous les Burundais – et en particulier les groupes vulnérables, mal desservis et sous-représentés, comme les jeunes et les femmes – d’une manière équitable, indépendante et intégrant la dimension du genre, et il rappelle le gouvernement à ses responsabilités.
* La situation des **droits humains** fait l’objet d’une surveillance au Burundi.
* Le système de **justice** est renforcé et l’accès à la justice amélioré, notamment pour les plus défavorisés en la matière (« Justice pour tous »).
* Si des fonds et des effectifs supplémentaires sont disponibles, nous nous **réengagerons** également **en faveur de la réforme du secteur de la sécurité** et nous promouvrons une plus grande responsabilité des forces de sécurité burundaises et leur adhésion au droit international humanitaire (DIH).

***Progrès sociaux***

L’objectif stratégique **pour la présente période SPPP** est de contribuer à l’autonomie corporelle, au pouvoir d’agir et à l’accès à la SDRS de ceux qui sont les moins en mesure de faire valoir et d’exercer ces droits, en particulier les femmes, les filles et les adolescents.

Les **résultats stratégiques escomptés** sont les suivants :

* Renforcement des capacités de la société civile (au moins 3 organisations progressistes et féministes dirigées par des femmes et 3 organisations dirigées par des jeunes) à entreprendre des actions en faveur des droits liés à la santé reproductive et sexuelle (SRS).
* Sensibilisation, connaissance et perception des communautés en matière de SDRS basées sur les droits et promues par des femmes, des adolescentes et des leaders de la jeunesse dans toutes les provinces intervenantes du Burundi.
* Ententes avec des leaders progressistes en vue de rallier et d’influencer les gardiens des valeurs (leaders religieux, culturels et communautaires, enseignants, parents, etc.) qui entravent la mise en œuvre de la SDRS.
* Promotion de la liberté de choix grâce à l’éducation sexuelle complète (ESC), l’accès aux moyens contraceptifs modernes et l’autonomie corporelle, dans le cadre de nos partenariats pour le renforcement de la société civile et de notre diplomatie stratégique.
* Développement et diffusion d’activités médiatiques et de marketing social affirmées, visibles et basées sur les droits, en vue d’assurer l’accès aux moyens contraceptifs modernes et l’autonomie corporelle ainsi que la liberté de choix pour tous.
* Transmission aux jeunes grâce à l’ESC, notamment dans les écoles publiques, des connaissances et des compétences favorisant leur santé sexuelle et leur bien-être durant leur passage à l’âge adulte et permettant d’éviter les grossesses adolescentes, les mariages d’enfant et les MST/HIV.
* Renforcement de l’approche communautaire par les professionnels de la santé, en particulier ceux de proximité, et fourniture par leurs soins de produits de SRS sans discrimination ni stigmatisation, dans le cadre d’une démarche entrepreneuriale.

***Développement durable, sécurité alimentaire, eau et climat***

Objectif stratégique pour **la présente période SPPP** : permettre aux ménages agricoles impliqués de concrétiser leurs souhaits en termes de prospérité, de bien-être et d’autonomisation.

Les **résultats stratégiques escomptés** sont les suivants :

* Développement et expérimentation d’un modèle de transformation du système agricole ou alimentaire, qui permette aux ménages agricoles participant à nos projets de produire suffisamment pour se nourrir et gagner un revenu, et ce de façon durable et résiliente. Cela contribuera aux objectifs de résultats en matière de nutrition, de production et de durabilité, ainsi qu’aux résultats sur les conditions-cadres relatives à la sécurité alimentaire définies par le ministère.
* Renforcement de la pertinence et de l’efficacité des politiques, des stratégies et des pratiques gouvernementales concernant le développement agricole et la sécurité alimentaire, à partir des résultats obtenus et des leçons tirées de l’expérience de transformation du système agricole ou alimentaire, notamment sur la gestion agricole, la fourniture d’intrants, l’accès au marché et la nutrition.

Les deux résultats sont fortement liés à diverses questions : l’adaptation au changement climatique et l’atténuation de ce dernier, l’utilisation des énergies renouvelables, le développement du secteur privé et l’emploi des jeunes, avec le genre pour thème transversal.

***Commerce durable et investissements***

Cette question inclut deux thèmes : Développement du secteur privé et Jeunesse. Les **résultats stratégiques escomptés** sont les suivants :

Développement du secteur privé

* Consolidation d’un climat des affaires dans lequel le gouvernement remplit son rôle de soutien au secteur privé et permet à ce dernier de prospérer. Cela sera générateur d’emplois et de revenus pour la population, libérera le potentiel économique, encouragera les investissements étrangers, tout en apportant un soutien aux intervenants privés des autres domaines thématiques. Un secteur privé compétitif laisse aussi moins de place au clientélisme et à la corruption et contribue à une classe moyenne qui sait se faire entendre et réclame plus de démocratie, de transparence et de responsabilité dans la gouvernance.
* Renforcement des capacités et de la compétitivité du secteur privé local de sorte à soutenir le développement agricole, la nutrition, l’approvisionnement énergétique renouvelable, le recyclage des déchets, la création d’emplois pour les jeunes ainsi que le commerce régional.

Jeunesse : autonomisation des jeunes pour une véritable participation au processus décisionnel et au développement économique

* Contribution à un changement systémique pour une éducation de qualité et un environnement propice à une véritable participation de la jeunesse burundaise au développement économique et à la prise de décisions.

***Renforcement de la coopération européenne***

Nos interactions avec le Burundi (bilatérales et dans les enceintes internationales/multilatérales) se déroulent principalement dans le cadre de l’Union européenne (UE). C’est pourquoi nous mettrons l’accent sur l’élargissement et l’intensification de la coopération européenne. Les **résultats stratégiques escomptés** sont les suivants :

* Amélioration de l’alignement et de l’harmonisation des activités au Burundi avec celles des autres pays membres et de la délégation de l’UE, pour plus d’impact.
* Amélioration du dialogue politique et de la sensibilisation en vue de convaincre le gouvernement burundais d’œuvrer à la situation des droits humains, à l’état de droit et à la gouvernance, de lancer des réformes économiques et financières pérennes, et d’adopter une approche moins conflictuelle dans les enceintes internationales pour davantage s’aligner sur les positions de l’UE et des pays partageant les mêmes vues.
* Adoption de positions communes sur le Burundi dans les organes internationaux telles que le Conseil des droits de l’homme, mais aussi la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

# II. Priorités transversales

***Genre***

La question de l’égalité des sexes sera intégrée à chaque étape pertinente de notre approche des ménages et des familles, avec la prise en compte des intérêts et de la charge de travail des femmes, la promotion de la prise de décision participative, et la garantie de l’accès des femmes à l’information et la vulgarisation. Plus précisément, une attention particulière sera accordée au genre grâce à la mise en place de créneaux spéciaux pour les femmes et les jeunes dans les fonds d’innovation pour les projets, la formation de groupes de femmes et d’associations villageoises d’épargne et de crédits féminines (AVEC) et l’intégration de la planification agricole et de la planification familiale.

Les questions de genre sont au cœur de nos programmes en matière de SDRS et ceux-ci seront de façon croissante mis en œuvre en étroite concertation avec les organisations dirigées par des femmes. Pour autant que possible et pertinent, les questions de genre seront incluses dans les activités ciblant les jeunes et dans nos programmes en matière de sécurité et de primauté du droit. La lutte contre les violences liées au genre et le soutien aux victimes font partie intégrante de nos programmes en matière de droits humains.

***Adaptation au changement climatique***

L’adaptation au changement climatique est un thème transversal de la sécurité alimentaire : l’agriculture ne peut pas être durable ni résiliente si elle ne s’adapte pas au changement climatique. Il existe également des possibilités d’atténuation de ce changement, en particulier dans le développement de la chaîne de valeur. Les points d’entrée se trouvent dans (1) la préservation des sols et de l’eau ; (2) la sélection de variétés de cultures résistantes aux sécheresses, aux ravageurs et aux maladies ; (3) des systèmes fiables d’information météorologique et d’alerte précoce ; (4) la diversification des cultures dans les exploitations ; et (5) la diversification des sources de revenus.

**Prise en compte des conflits**

En œuvrant avec des groupes inclusifs de ménages (par exemple G50), et en collaborant avec les communautés en matière de SDRS, d’accès à la justice et de résolution des conflits (y compris liés à la propriété foncière), nous nous attaquerons aux racines des conflits. Parallèlement, nous travaillerons de concert avec des parlementaires et des dirigeants politiques pour mener cette lutte à un niveau plus politique. Il se peut toutefois que, dans la situation fragile qui est celle du Burundi, certaines possibilités nous échappent. C’est pourquoi dans les prochaines années nous nous efforcerons d’approfondir avec nos partenaires notre compréhension des programmes tenant compte des conflits et identifierons des points d’entrée afin de renforcer notre approche en ce sens.

|  |  |
| --- | --- |
| Coordonnées : |  |
| Ministère des Affaires étrangères du | Ambassade du Royaume des Pays-Bas |
| Royaume des Pays-Bas | Immeuble Old East |
| Direction Afrique subsaharienne (DAF) |  |
|  |  |
| Rijnstraat 8 | Place de l’Indépendance |
| 2515 XP Den Haag | B.P. 265 Bujumbura |
| Pays-Bas | Burundi |
|  |  |